

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022 18 HEURES 30

Le mercredi 29 juin 2022 à 18 h 30, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Christian YARD, Olivier BRISSAC, Sylvain MOFFRONT, Julia RUBIN, Séverine CARDINALE, Florence PELLECUER, Annie SANCHEZ, Lionel VERRUN, Gérard VERDIER.

Absents excusés : Carole QUERELLE, Stéphanie SAINT JOURS, Nicolas MOLIERE,

Procurations :

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 08 juin 2022 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

DEVIS REFECTION VOIRIE RUE DU BOSQUET

En vue de la réfection de voirie rue du Bosquet, les entreprises COLAS et LAUTIER ont été consultées et présentent les devis suivants :

- Entreprise COLAS pour un montant de 7 830 € HT
- Entreprise LAUTIER pour un montant de 11 736 € HT

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve :

- Le devis de l'Entreprise COLAS pour un montant de 7 830 € HT
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

PROJETS INVESTISSEMENTS 2023

Le manque de places de stationnement sur la Commune amène la question de la création d'une aire de parking au niveau du terrain communal parcelle cadastrée D 653, sise chemin de la Condamine.

L'entreprise CAP INGE a été consultée pour porter le projet et l'étude d'aménagement du parking.

Le montant de l'étude s'élève à 4 450 € HT.

Après débat le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve :

- Le devis de CAP INGE pour un montant de 4 450 € HT.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

2^{ème} forage :

Le forage du second puits pourrait être entamé la semaine du 4 juillet, la date sera bien définie le samedi 2 juillet 2022.

Radar mobile pédagogique :

Un radar mobile pédagogique sera installé la semaine du 4 juillet 2022

City Park :

Du mobilier aux abords du City Park sera installé prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

